

M. Michael Schelew, d'Amnistie internationale, déclare:

Cette mesure va tout à fait à l'encontre du bilan du Canada pour ce qui est des questions humanitaires et elle pourrait mettre en danger des gens qui fuient les persécutions.

Elie Wiesel, lauréat du prix Nobel, a dit:

Je crois qu'on peut juger une société à son attitude à l'égard des étrangers... J'ose espérer que le Canada voudrait qu'on le juge à l'aune de ces règles élevées. Le Canada devrait donner l'exemple.

Lorne Waldam, du Congrès juif canadien, a dit:

Le ministère de l'immigration s'est fixé pour objectif à long terme d'éliminer toutes les demandes de statut de réfugié faites à l'intérieur du pays. Le gouvernement a dépensé des millions de dollars et passé énormément de temps à consulter sur ce problème, mais il n'a tenu absolument aucun compte des recommandations de tout le monde.

Et Gunther Plaut, l'auteur du rapport de la Commission, a déclaré:

Cette mesure ne fait pas honneur à notre obligation internationale de protéger les réfugiés. L'Allemagne nazie serait considérée comme un pays sûr aux termes des nouvelles règles qu'on se propose d'adopter concernant les réfugiés. Je ne pense pas qu'on m'aurait laissé entrer. Je suis venu ici dans les années 1930 en fuyant l'Allemagne nazie. Le gouvernement est en train de construire un mur de Berlin autour du pays.

Monsieur le Président, ces organismes et ces personnes ont lutté et continuent de lutter pour la cause des réfugiés. Tel est le jugement auquel ils en sont arrivés après avoir examiné le projet de loi C-55. Je soutiens au ministre qu'il a le devoir, au nom du gouvernement et du Cabinet, de défendre et d'encourager les membres de ce groupe d'intérêt. Il a le devoir de se porter à leur défense au Cabinet.

Certes, nous ne pouvons espérer avoir une mesure législative idéale, qui soit parfaite pour chacun des 25 millions d'habitants de notre pays. C'est impossible, j'en conviens. Toutefois, il est également irresponsable de chercher obstinément à faire adopter un projet de loi que tous les principaux groupes intéressés par la question—tous les particuliers, dirigeants religieux, dirigeants de groupes communautaires—jugent inéquitable et contraire aux traditions du Canada.

Il a le devoir également d'écouter les groupes intéressés par la question au lieu de se dérober derrière un sondage qui peut s'interpréter de 46 manières différentes.

Les Canadiens comptent sur l'intégrité du gouvernement pour doter notre pays d'un système équitable. Ils n'accordent aucun crédit à un gouvernement qui dit une chose et en fait une autre.

Monsieur le Président, nous avons tenté de faire notre part. Nous ne sommes à la Chambre que 40 députés libéraux. Nous savons que, jusqu'en 1988, nous serons défaits chaque fois que nous serons appelés à voter. Les Canadiens eux aussi le savent. Mais ce que nous n'acceptons pas, c'est de perdre le débat. Ce que nous n'acceptons pas, c'est de nous taire et de laisser le gouvernement présenter un projet de loi dont les Canadiens ne veulent pas.

Nous avons tenté d'agir de façon responsable. Voilà pourquoi nous avons utilisé la période des questions et deux journées de l'opposition pour attirer l'attention sur la politique de l'immigration en général et sur le projet de loi C-55 en particulier.

Les collectivités ont tenté de faire ce qu'elles pouvaient. Nous commençons à débattre la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi alors que prend fin une importante campagne nationale d'une semaine organisée par des organismes regroupant des Églises, des communautés, des

bénévoles, afin de mobiliser et de sensibiliser l'opinion publique canadienne et les Canadiens à propos de la teneur du projet de loi C-55, ce que le gouvernement n'a pas le courage de faire à l'extérieur de la Chambre.

Dans toutes les villes, des gens ont fait circuler des pétitions, participé à des tribunes téléphoniques et écrit des lettres. Nous avons ressenti une émotion profonde lorsque nous avons recréé l'arrivée du *St. Louis* au Canada sur les quais de Toronto. Les réfugiés avaient pris place dans un bateau et nous sommes allés à leur rencontre dans un bateau, dans un effort pour rendre la chose plus concrète aux Canadiens. Cet effort est analogue à celui déployé par des Canadiens dans toutes les régions de notre pays et par l'opposition. Mais qu'a fait le gouvernement? Quel rôle le gouvernement a-t-il joué? Le rôle du gouvernement a consisté à essayer de créer et de fabriquer une crise et de faire croire que le Canada était envahi par les réfugiés. Il agit de la même façon que dans le cas du débat sur la peine capitale, c'est-à-dire qu'il se sert d'un sujet de controverse comme d'une échelle pour faire monter sa popularité. Cela ne fonctionne pas très bien dans les deux cas. Cette échelle va s'écrouler; les conservateurs et le ministre vont tomber parce que cette échelle repose sur des sables mouvants. Elle ne s'appuie pas sur la tradition canadienne ni sur ce que souhaitent les gens de ma circonscription, de Toronto et des autres régions du pays. Elle n'est pas soutenue par les politiques en matière de réfugiés que les gouvernements précédents se sont données avec l'assentiment des Canadiens.

Bien sûr que le traitement des demandes des réfugiés accuse du retard. Je l'admets volontiers. Mais c'est une honte que le gouvernement tente de se servir de cet arriéré pour faire croire à l'existence d'une crise et par conséquent à la nécessité de ce projet de loi. Il essaie ainsi de légitimer une mesure législative essentiellement régressive.

Jusqu'à maintenant, les Canadiens ont appuyé les gouvernements qui acceptaient des réfugiés dans notre pays. En 1947, le gouvernement de l'époque en a accepté 186 000 dans le cadre de la migration européenne d'après-guerre. En 1958, on a autorisé la venue de 37 000 Hongrois, en 1968, de 11 000 Tchécoslovaques, en 1972, de 7 000 Ougandais, en 1973, de 7 000 Sud-Américains, à la suite d'une purge survenue sur ce continent. De 1975 à 1979, on a accordé le statut de réfugié à 9 000 Vietnamiens et Cambodgiens et, en 1982, à la suite du soulèvement polonais, 9 000 citoyens d'origine polonaise se sont vu accorder ce statut. Et la liste est loin d'être complète.

Les Canadiens ont accepté des réfugiés jusqu'à maintenant et ils sont prêts à en accepter d'autres à l'avenir. C'est le genre d'initiative du gouvernement que les Canadiens appuient.

Étant donné le grand nombre de personnes que le Canada a accueillies à bras ouverts ces dernières années, il est répréhensible, voire scandaleux, d'essayer de créer une atmosphère de crise pour 50 Chiliens qui se trouvent en Argentine.

Qui s'étonnerait que les Canadiens ne se fient plus aux politiques du gouvernement après la pétition signée par 7 000 employés du ministère de l'Immigration, 7 000 employés du «grand patron»? Devant le comité permanent de l'emploi et de l'immigration, les représentants de ce groupe ont essentiellement déclaré: «Nous n'avons plus confiance en l'orientation et en la politique du gouvernement».